



La Clayette, le 9 Juillet 2024

TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE LAMARTINE

(délibération n° 2023/34 du 29 juin 2023)

Année scolaire 2024/2025

Prix par repas :

- **4,80 €** pour les repas « enfants »
- **6,80 €** pour les repas « enfants », lorsque les inscriptions n'auront pas été faites dans les délais prévus par le règlement

TARIFS DES GARDERIES PÉRISCOLAIRES

(délibération n° 2023/45 du 24 juillet 2023)

Année scolaire 2024/2025

- Les tarifs des garderies périscolaires sont fixés comme suit (tarif par enfant) et en dehors de ces plages horaires les garderies seront gratuites :
 - **0,50€ de 7h15 à 8h00**
 - **0,50 € de 17h à 17h45**
 - **0,50 € de 17h45 à 18h30**
- Une amende de **10 €** sera appliquée en cas de retard des parents le soir et le midi.

Le Maire,
Christian LAVENIR.